



# CONSEIL DU RÉSEAU

DES CHAMPIONS DES LANGUES OFFICIELLES

# GUIDE DE RÉFÉRENCE

À L'INTENTION DES CHAMPIONS DES LANGUES OFFICIELLES

# TABLE DES MATIÈRES

3

Champions des langues officielles

4

Principales responsabilités des champions

6

Pourquoi un Conseil du Réseau?

7

Composition du Conseil et structure de fonctionnement

8

Vision et mandat

9

Gouvernance des langues officielles

10

Événements annuels

11

Osez! Dare!

12

*Loi sur les langues officielles* en bref

13

Ressources

15

Contactez-nous

Vous pouvez revenir à la table des matières à partir de toute page en cliquant sur cet icône



# CHAMPIONS DES LANGUES OFFICIELLES

Le Réseau des champions des langues officielles compte environ 215 champions et cochampions des langues officielles œuvrant au sein des ministères, organismes, sociétés d'État et conseils fédéraux régionaux à travers le pays.



Liste des champions des langues officielles dans les institutions assujetties à la *Loi sur les langues officielles*



# PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DES CHAMPIONS

La [Politique sur les langues officielles](#) du Conseil du Trésor précise le rôle des champions.



Tout en tenant compte de la taille et du mandat de leur institution, les administrateurs généraux ont la responsabilité de :

## 6.1.3 (Champion des langues officielles)

Désigner un champion, ou toute autre personne, qui aura pour rôle d'appuyer l'administrateur général dans le développement d'une vision intégrée du programme des langues officielles au sein de son institution, de faire la promotion des langues officielles et d'avoir comme objectif leur prise en compte dans les processus décisionnels.

# PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DES CHAMPIONS



Exercer de l'influence et un leadership au niveau de l'élaboration des plans d'action et promouvoir des initiatives liées aux langues officielles au sein de leur institution.



Apporter un soutien à l'administrateur général ou au chef d'organisme, ainsi qu'aux fonctionnaires supérieurs chargés de la mise en œuvre des parties IV, V, VI et VII de *la Loi sur les langues officielles*.



Représenter leur institution dans le cadre des dossiers relatifs aux langues officielles et partager l'information avec les employés de leur institution.

# POURQUOI UN CONSEIL DU RÉSEAU?



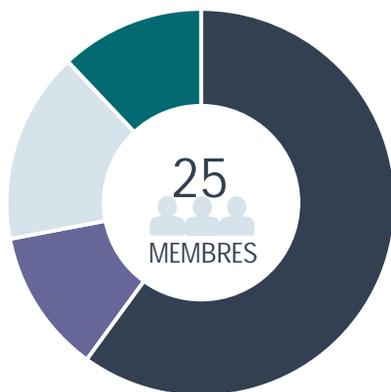
Le Conseil du Réseau des champions des langues officielles a été fondé en 2003 par un petit groupe de champions dans le but de :

- Appuyer et mobiliser les champions
- Partager l'information et les pratiques exemplaires
- Identifier les objectifs et défis communs
- Fournir des avis et conseils aux partenaires clés
- Assurer une coordination horizontale entre les ministères, organismes et sociétés d'État



# COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil, composé de 25 membres, donne une voix aux 215 champions.



- 15 champions
- 3 représentants régionaux
- 4 organisations clés (BCP, JUS, PCH, SCT)
- 3 partenaires clés (Communauté nationale des gestionnaires, Conseil des Ressources humaines, Réseau des jeunes fonctionnaires fédéraux)

# STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT



Le Conseil se réunit quatre à cinq fois par année.



Le/la président(e), nommé(e) par ses pairs, est appuyé(e) d'un(e) vice-président(e) et d'un secrétariat composé d'un(e) employé(e) à plein temps.



Le Conseil est financé annuellement par des contributions volontaires des ministères, organismes et sociétés d'État.



# VISION



Être un partenaire de choix qui fait la promotion d'une culture de bilinguisme au sein de la fonction publique et qui célèbre la diversité par l'usage du français et de l'anglais.

# MANDAT



Agir, au sein du gouvernement du Canada, à titre d'agent d'influence en matière de langues officielles, ainsi que mobiliser les administrateurs généraux et les champions des langues officielles dans le but de promouvoir des approches communes et de veiller à ce que les langues officielles occupent une place de premier plan au niveau de la haute direction.



# GOVERNANCE DES LANGUES OFFICIELLES

Plusieurs instances jouent un rôle clé en matière de langues officielles au sein de l'appareil fédéral :



 Les institutions fédérales ont également leurs responsabilités en matière de langues officielles. Pour plus de détails sur la gouvernance des langues officielles, veuillez consulter le site Osez! Dare!



# ÉVÉNEMENTS ANNUELS



## Conférence des champions des langues officielles

Cette conférence annuelle, habituellement tenue en juin, permet aux champions de discuter des enjeux, des défis et des leçons apprises.

## Journée de la dualité linguistique

La Journée de la dualité linguistique, qui a lieu le second jeudi de septembre, donne l'occasion aux champions de promouvoir la dualité linguistique au sein de leurs institutions. De plus, chaque année, une causerie est organisée à l'École de la fonction publique du Canada et une nouvelle édition de la Dictée du commissaire est affichée sur le site Osez! Dare!

## Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles

Cet événement phare, organisé le dernier jeudi de novembre, réunit toute la communauté des langues officielles. Dans le cadre de cette activité d'apprentissage, les participants ont l'occasion d'en apprendre davantage au sujet de bonnes pratiques et de différents enjeux liés aux langues officielles.

## Séances d'information à l'intention des nouveaux champions

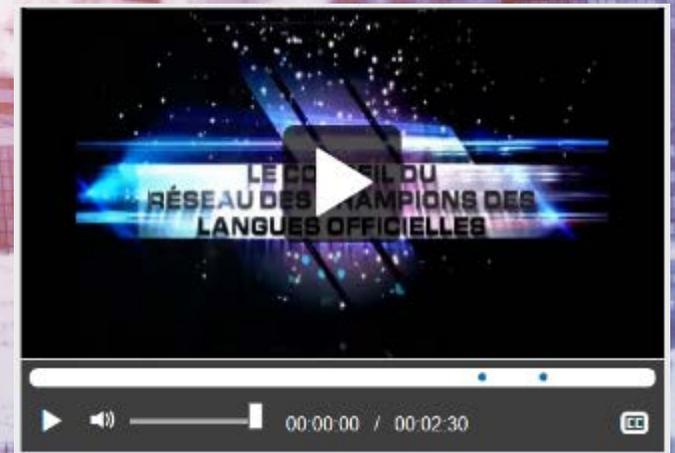
Des séances d'information, taillées sur mesure pour satisfaire aux besoins des nouveaux champions, sont organisées afin de leur permettre de bien comprendre leur nouveau rôle et leurs responsabilités.



# OSEZ! DARE!

Depuis près d'une décennie, le Conseil veille à sensibiliser les employés du gouvernement fédéral aux avantages et aux valeurs de la dualité linguistique en milieu de travail — d'où le slogan Osez! Dare! que vous remarquerez dans notre matériel.

Une vidéo connexe est affichée sur notre site Internet. Elle peut être présentée dans le cadre des séances d'orientation des nouveaux employés.



 **OSEZ EN DISCUTER!** Des questions ont été préparées pour vous permettre d'amorcer un dialogue ouvert sur les langues officielles en milieu de travail avec vos collègues et employés.



# LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES EN BREF

 PARTIE IV : Communications avec le public et prestation des services

 PARTIE V : Langue de travail

 PARTIE VI : Participation des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise

 PARTIE VII : Promotion du français et de l'anglais

 Consultez la *Loi sur les langues officielles* dans son ensemble.



# RESSOURCES

## LOIS ET RÈGLEMENTS

- [Charte canadienne des droits et libertés](#)
- [Loi sur les langues officielles](#)
- [Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services](#)
- [Règlement sur les langues officielles – nominations dans la fonction publique](#)
- [Politique sur les langues officielles](#)

## RENSEIGNEMENTS

- [La Loi sur les langues officielles et vous](#)
- [Document d'information sur la Loi sur les langues officielles](#)
- [Langues officielles dans les communications et le service au public](#)
- [Langues officielles en milieu de travail](#)
- [Mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles : Aide-mémoire](#)
- [Liste des personnes responsables des langues officielles et champions des langues officielles](#)
- [Rôle et responsabilités du champion des langues officielles](#)

## RAPPORTS ET PLANS D'ACTION

- [Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique fédérale](#)
  - [Tableau de bord sur le statut des recommandations en matière de langue de travail](#)
- [Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir](#)
- [Plan stratégique 2018-2021: Leadership, mobilisation, soutien, partenariats \(Conseil du Réseau\)](#)



# RESSOURCES

## OUTILS ET RESSOURCES

- [Site Osez! Dare!](#)
- [Carrefour des langues officielles](#)  
(Bureau de la traduction)
- [Portail linguistique du Canada](#)  
(Bureau de la traduction)
- [Portail des fonctionnaires](#)  
(Commissariat aux langues officielles)
- [Osez en discuter](#)  
(Conseil du Réseau)
- [Gouvernance des langues officielles](#)
- [Recueil de ressources sur les langues officielles 2017](#)  
(Conseil du Réseau)
- [Infographie sur le Conseil du Réseau](#)
- [Infographie sur le rôle et les responsabilités des champions des langues officielles](#)
- [Infographies sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada](#)  
(Commissariat aux langues officielles)
- [Contribution du Conseil à Objectif 2020 / Au-delà de 2020](#)
- [Vidéo sur les pratiques exemplaires en matière de langues officielles](#)
- [Vidéos Osez!](#)
- [Vidéo destinée aux élèves du secondaire](#)
- [Vidéo destinée aux étudiants universitaires](#)
- [« Sept » : vidéo sur la Partie VII de la Loi sur les langues officielles](#)
- [Autres outils](#)



# DES QUESTIONS?



Anik Sauvé  
Coordonnatrice nationale  
Conseil du Réseau des champions  
des langues officielles



[Anik.Sauve@tbs-sct.gc.ca](mailto:Anik.Sauve@tbs-sct.gc.ca)



613-402-7885



[Site Osez! Dare!](#)



[@OLChampionsLO](#)



# OSERZ DAREE